

Téléphone : 03.87.06.40.20
Télécopie : 03.87.06.84.80
Courriel : mairiestlouisbitche@wanadoo.fr

SUGGESTIONS, RECLAMATIONS...

Pour tous problèmes concernant la commune, contacter la mairie au 03.87.06.40.20. Une réclamation, une suggestion, n'hésitez pas à contacter le maire sur son portable au 06.45.75.44.87

TRAVAUX EXTERIEURS

Avec l'arrivée (un peu tardive...) des beaux jours reprennent les activités d'entretiens extérieurs, de jardinage ou de bricolage. C'est le moment de rappeler qu'un arrêté municipal du 02 septembre 1998 réglemente ces activités pour lutter contre les bruits de voisinage. Ainsi, les travaux de jardinage ou de bricolages extérieurs ne peuvent être effectués que

- *Les jours ouvrables :* de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 20 h 00
- *Les samedis :* de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00
- *Les dimanches et jours fériés :* non autorisé

OBJETS ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des objets encombrants aura lieu dans notre localité

Le jeudi 15 avril 2010

(Il est rappelé aux habitants de la rue Cerdagne et des maisons 16 à 21 rue Bellevue de déposer leurs objets encombrants en début de rue, en raison de l'interdiction de marches arrières du camion de ramassage)

VENTE ANCIEN MOBILIER DE L'ECOLE

Le conseil municipal a décidé récemment de vendre l'ancien mobilier de l'école maternelle. Il sera ainsi proposé à la vente d'anciennes tables ou chaises ainsi que d'anciens bureaux. Le prix de vente varie de 5 € à 45 €.

Toute personne intéressée peut s'adresser au secrétariat de la mairie (03.87.06.40.20) ou chez l'adjointe au maire, Mme Paulette Lutz, (06.32.76.95.00)